

Projet éolien de Charente-Boixe

Communes de Villognon, Coulonges, Xambes, Vervant, Cellettes et Ambérac



©ABO Wind : parc éolien de Xambes-Vervant (16)

Bulletin d'information n°1 - Mars 2022

Ce premier bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement d'un projet éolien sur le secteur des communes de Villognon, Coulonges, Xambes, Vervant, Cellettes et Ambérac.

Un **comité de suivi** du projet va être mis en place au cours des prochains mois. Veuillez vous référer au document joint à ce bulletin d'information pour en connaître les objectifs et modalités de participation.

Le projet et sa localisation



Depuis la fin de la construction de la ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux, le potentiel éolien autour de celle-ci a été étudié. La zone d'étude présentée en violet sur la carte ci-contre résulte de cette analyse.

Elle présente l'ensemble des atouts requis pour concevoir un parc éolien :

- Une distance importante aux principaux lieux d'habitation.
- Des contraintes aéronautiques compatibles avec l'installation d'éoliennes.
- L'absence de zonage règlementaire concernant la faune, la flore et les milieux naturels, hors zones boisées.
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales telles que les sites UNESCO, les sites classés ou inscrits.
- Des possibilités d'accès et de raccordement.
- Une exposition favorable aux vents.

Suite à l'identification de cette zone, les sociétés ABO Wind et VALECO ont informé les élus des communes précitées sur la possibilité d'entreprendre l'étude de la faisabilité d'un projet éolien. Ces échanges, démarrés en 2018, nous permettent aujourd'hui d'envisager un véritable diagnostic : dans les prochains mois, un mât de mesure de vent va être installé, et des études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique vont être entreprises tout au long de l'année 2022. En combinant les résultats, des scénarios d'implantation adaptés aux enjeux observés sur le territoire pourront être proposés.

Chronologie du projet

2018 - 2021

Investigation

- Identification du site.
- Premiers contacts avec les acteurs du territoire.
- Rencontre des propriétaires fonciers et exploitants du site d'étude.

2022- 2023

Développement

- Réalisation des études techniques, environnementales et paysagère.
- Constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale.

2024 - 2026

Instruction

- Dépôt du dossier.
- Avis de l'administration.
- Enquête publique d'un mois.

2027 - 2029

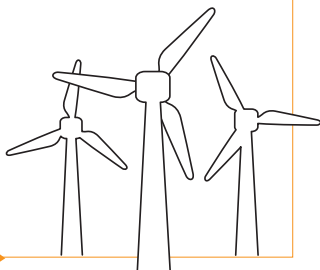
Construction

- Création des aménagements et montage des éoliennes.

Pendant 20 à 30 ans

Exploitation

- Mise en service de la ferme éolienne.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total ou renouvellement en fin de vie.



La mesure du vent : un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude. Pour ce faire, un mât de mesure anémométrique est installé pour une durée d'environ 2 ans afin d'avoir des données fiables sur le long terme et selon les saisons ou les diverses conditions météorologiques. Les appareils de mesures (anémomètres, girouettes, etc.) présents sur le mât à diverses hauteurs vont permettre d'établir un profil des vitesses, des directions et des fréquences de vents sur le site.

Les données qui ressortiront de cette étude nous permettront de confirmer le gisement de vent. Elles seront corrélées avec les données des stations Météo France et satellites à proximité.

L'installation d'un mât de mesure nous permet également de mesurer l'activité des chauves-souris à l'aide de micros fixés sur le mât et permettant d'enregistrer les ultrasons produits par ces dernières. C'est donc une installation indispensable dans le cadre des études environnementales.

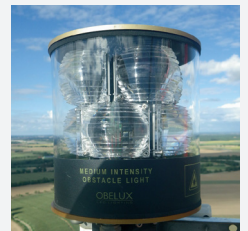
L'analyse des données va nous permettre d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien et de définir le type, le nombre et le positionnement des éoliennes. L'objectif est de s'adapter au mieux aux conditions de vent présentes sur le site en tenant compte des contraintes techniques, environnementales et économiques.



Photo d'un mât de mesure



Sonde de température
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



Balise
Signalisation lumineuse aérienne



Girouette
Mesure les directions du vent



Anémomètre
Mesure la vitesse et la pression du vent



Micro chiroptère
Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Panneau solaire
Coffret data logger
Enregistre et transmet les données mesurées

Le développement du projet

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind et VALECO s'entourent de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de leurs parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Évaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

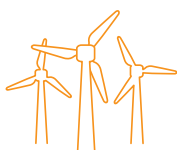
Acoustique

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

- Etablir un état initial des composantes du paysage.
- Déterminer les perceptions du futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axes de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques.
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment.

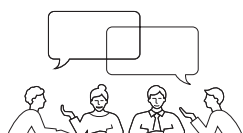
Le choix du scénario



Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et des enjeux observés sur le territoire, le scénario le plus adapté au site d'étude sera déterminé. Notre objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

La communication tout au long du projet

ABO Wind et VALECO ont à cœur de travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de proposer un projet éolien cohérent et respectueux des enjeux et sensibilités locales.



Une information claire et transparente tout au long du développement est le gage d'un projet réussi. De cette qualité d'information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela peut se faire par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés avec les responsables du projet. Ces derniers se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet.

N'hésitez pas à les contacter (voir leurs coordonnées au verso) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

Afin de répondre à l'urgence écologique et climatique, la France a inscrit l'objectif d'une neutralité carbone dans sa législation à travers l'article 1^{er} de la loi énergie climat du 8 novembre 2019. Le Gouvernement a fixé l'objectif de diviser les émissions de gaz à effet de serre par six au moins d'ici 2050.

Les deux grands leviers de la décarbonation de l'énergie en France sont de réduire notre consommation d'énergie et de diversifier notre mix énergétique. Ce dernier doit évoluer vers la sortie progressive des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables.

L'énergie éolienne a un fort potentiel de développement et joue un rôle important dans la transition énergétique. Elle représente une des voies les plus prometteuses pour diversifier le mix énergétique actuel et s'assurer une indépendance énergétique.

Les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 pour l'éolien terrestre par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie au niveau national, et à horizon 2030 par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Nouvelle-Aquitaine.

Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance raccordée au 30 septembre 2021 (Source: RTE – Panorama de l'électricité renouvelable) :

En France



En Nouvelle-Aquitaine



Un parc éolien présente de nombreux avantages :



Source de retombées économiques, fiscales et locales



Source de diversification et d'indépendance énergétique



Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable



©ABO Wind : parc éolien de Xambes-Vervant (16)

Des experts au service du projet

Les sociétés ABO Wind et VALECO sont des acteurs majeurs de la transition énergétique en France. Fortes de leurs connaissances respectives du territoire, elles travailleront de pair pour ce projet éolien de Charente-Boixe. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter leur site internet respectif.



ABO WIND

www.abo-wind.com/fr

Valentin PINEAU

Tél. : 07 89 85 02 66

Mail : valentin.pineau@abo-wind.fr



valeco

www.groupevaleco.com

Guillaume BRUSAU

Tél. : 07 86 90 54 01

Mail : guillaumebrusau@groupevaleco.com